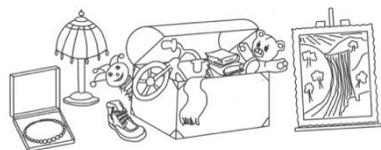


Vide Grenier

Foire Puériculture Jouets Vêtements



Dimanche 05 octobre 2025

Halle du Moulin Neuf GUIPAVAS

Accueil du public 9h à 17h30
Entrée : 1.50€ euros (gratuite – de 12 ans)

Restauration et buvette sur place

Organisé par l'APE de l'école Kerafloc'h au Douvez
Renseignements : ape.douvez@gmail.com / 06.84.82.18.80 (SMS)

Fiche d'inscription des exposants particuliers et professionnels

à renvoyer avant le 01 octobre

Emplacement couvert et parking gratuit, 186 emplacements disponibles, longueur 1,53m. Accueil des exposants de 7h30 à 8h45, café offert. Tables fournies avec 2 chaises. Amenez vos portants à vêtements (jusqu'à 1,53m de long) et informez-nous (tarif identique table).

Tarif : 6 euros par table ou portant (non fourni)

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable :

Mail :

N° de carte d'identité :

Nom accompagnateur : Prénom accompagnateur :

Nombre de tables : Nombre de portants :

Tarif = (Nb tables + Nb portants) x 6 euros = €

Réglementation des exposants de la manifestation

1. L'inscription comme exposant est effective après réception du présent document d'inscription et du paiement correspondant au nombre de tables et de portants réservés et accusé réception des organisateurs de l'APE.
2. La manifestation est ouverte aux enfants, particuliers, professionnels, déballeurs, collectionneurs et aux associations.
3. Un seul accompagnateur est accepté par exposant, son identité devra être signalée à l'installation. Toute personne supplémentaire devra s'acquitter du droit d'entrée. Pour les enfants exposants, un adulte référent doit être présent.
4. L'accueil des exposants aura lieu de 7h30 à 8h45, passé cette heure, l'organisation se réserve le droit de réattribuer l'emplacement, sans remboursement.
5. Les exposants s'engagent à recevoir le public de 9h à 17h30, heure à partir de laquelle ils pourront remballer et non avant par respect pour les visiteurs.
6. Les objets/collections déballés appartiennent à l'exposant et sont sous sa responsabilité, en cas de casse, vol ou autre préjudice.
7. Pour assurer la sécurité de TOUS, aucun déballage ne pourra dépasser des tables. Les portants seront installés à la place d'une table. Vous pouvez amener plusieurs portants, si la longueur cumulée des différents portants est inférieure ou égale à 1,53m ; vos portants comptent pour 1 emplacement. Les issues de secours devront rester libres et les extincteurs facilement accessibles.
8. Les tables et chaises sont louées aux exposants contre bons soins. Toute dégradation sera facturée.
9. Aucun objet volé ou recels ne peut être présenté à la vente.
10. L'APE se réserve le droit de refuser une inscription susceptible de troubler la manifestation.
11. Toute annulation doit être signalée avant le 01 octobre, passé cette date, il n'y aura pas de remboursement (sauf circonstance exceptionnelle justifiée).
12. Les exposants particuliers déclarent sur l'honneur (par la signature du présent règlement) ne pas participer à plus de 2 vides grenier/ foires par an.

Date :

Signature :

Inscription par courrier : A.P.E. Kerafloc'h - 50 rue du Douvez - 29 490 GUIPAVAS

- Chèque à l'ordre de A.P.E. Kerafloc'h ou virement
- Fiche d'inscription et réglementation de la manifestation signée
- Copie carte d'identité pour les particuliers ou copie Registre du commerce avec SIRET pour les professionnels

Vous recevrez une confirmation de votre inscription par Email ou SMS.